

LA LETTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AÉROPORT DE PARIS-BEAUVAIS



SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DE L'AÉROPORT DE PARIS-BEAUVAIS / 1^{ER} TRIMESTRE 2017

ÉDITO /

Mesdames, Messieurs,

À l'aéroport Paris-Beauvais, l'année 2017 ressemble à l'année 2016 avec un trafic en recul de l'ordre de 10% sur ce premier trimestre.

Malgré cette diminution, notre emport moyen par vol continue de progresser sur le premier trimestre avec 159 passagers en moyenne par avion, soit une amélioration de 3% de notre emport comparé au 1^{er} trimestre 2016. Ainsi, l'aéroport Paris-Beauvais maintient son « leadership » dans ce domaine parmi les aéroports de France métropolitaine.

Autre distinction pour l'aéroport : selon une étude réalisée sur les 12 derniers mois, l'aéroport est reconnu comme l'aéroport le plus ponctuel au niveau mondial avec un taux de l'ordre de 96%, fruit du travail de l'ensemble du personnel aéroportuaire.

Retrouvez comme à chaque parution nos indicateurs habituels avec un accent tout particulier mis sur la qualité de l'air dont vous trouverez un article en page 6.

Le bilan établi par ATMO HAUTS-DE-FRANCE, montre une fois de plus que notre aéroport ne présente pas d'impact quant à la qualité de l'air avec des niveaux de polluants mesurés sur la plateforme parmi les plus bas du département et que l'aéroport Paris-Beauvais, sensible à ces données, poursuit son combat en ce sens.

Bien à vous,

Emmanuel COMBAT, Directeur Général Délégué



LE BRUIT AUTOUR DE L'AÉROPORT

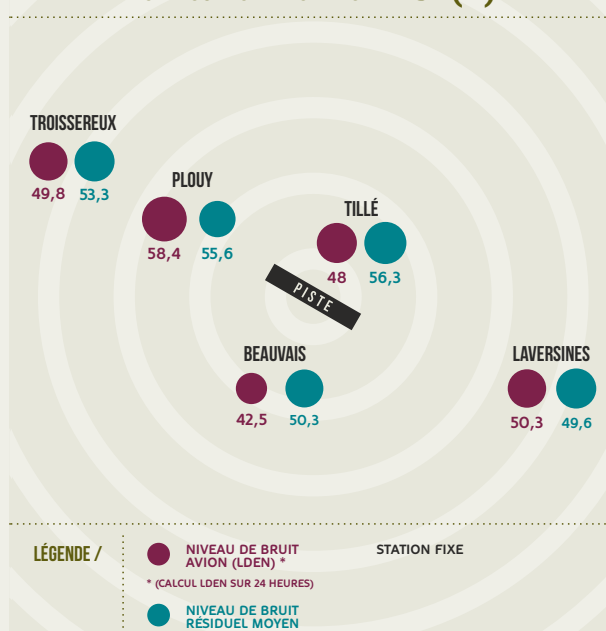
La SAGEB dispose depuis la fin 2009 d'un réseau de surveillance du bruit des avions. Cinq stations fixes mesurent le bruit en continu à Beauvais (Cité des Fleurs et Plouy), Laversines, Tillé et Troissereux. Une station mobile permet d'effectuer des campagnes de mesure du bruit à la demande des mairies ou des riverains eux-mêmes.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, des campagnes de mesure de bruit de 6 semaines minimum ont ainsi été menées à Nivillers, Mont-Saint-Adrien, Gerberoy, Therdonne et Caillouel (Hermes), Velennes, Fontaine St Lucien et Guignecourt.

→ À SAVOIR /

- **LDEN** / INDICE DE BRUIT PÉNALISANT DE 5 dB(A) LE BRUIT DE SOIRÉE (18H À 22H) ET DE 10 dB(A) LE BRUIT DE NUIT (22H À MINUIT).
- **BRUIT RÉSIDUEL** / MOYENNE DU NIVEAU SONORE GLOBAL, HORS BRUIT AVION, CAPTÉ PAR UNE STATION DE MESURE DU BRUIT.
- LES VALEURS LDEN ET DE BRUIT RÉSIDUEL NE SONT PAS ISSUES DU MÊME CALCUL, **ELLES NE SONT DONC PAS COMPARABLES**. ELLES PERMETTENT TOUTEFOIS UNE BONNE APPRÉCIATION DE LA GÊNE PERÇUE PAR RAPPORT AUX

→ BILAN DES MESURES PAR STATION EN dB(A)





LE TRAFIC COMMERCIAL

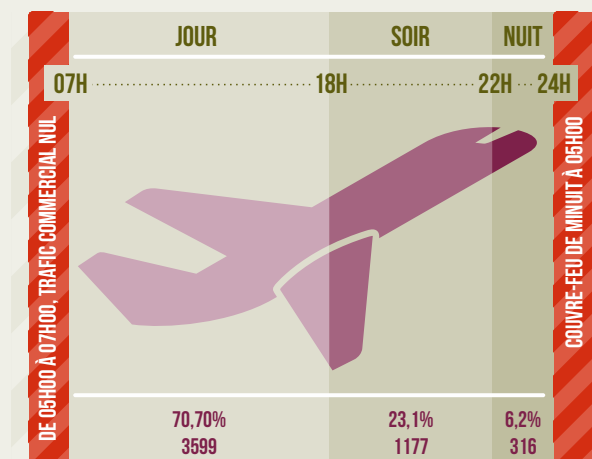
→ À QUOI CORRESPONDENT LES NUMÉROS DE PISTE ?

À l'aéroport de Paris-Beauvais, une seule piste est utilisable pour les mouvements commerciaux. Nous parlons pourtant de la piste 30 et de la piste 12 ! Tout dépend en fait du seuil depuis lequel les avions lâchent les freins pour décoller.

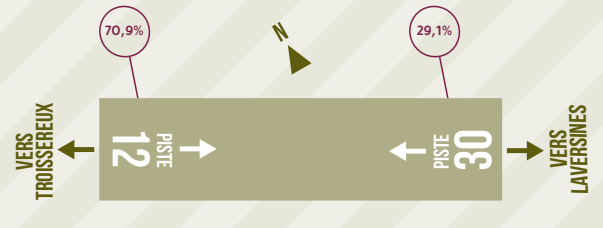
En termes de circulation aérienne, il y a donc deux sens de circulation sur une seule piste, chacun indique la direction prise par l'aéronef au décollage.

→ RÉPARTITION DES MOUVEMENTS PAR PÉRIODE DE LA JOURNÉE

DÉFINITION D'UN MOUVEMENT / CHAQUE ATERRISSAGE OU DÉCOLLAGE D'UN AVION.



→ TAUX D'UTILISATION DES SEUILS DE PISTE AU DÉCOLLAGE



→ À SAVOIR /

- EN AÉRONAUTIQUE, **UNE JOURNÉE EST DIVISÉE EN TROIS PÉRIODES NORMALISÉES** : « JOUR » DE 06H00 À 18H00, « SOIR » DE 18H00 À 22H00 ET « NUIT » DE 22H00 À 06H00. CES PÉRIODES SERVENT DE BASE AU CALCUL DE L'INDICE LDEN (VOIR « A SAVOIR » PAGE 1).
- DEPUIS 2002, L'AÉROPORT DE PARIS-BEAUVAIS EST SOUMIS À UN **ARRÊTÉ DE RESTRICTION D'EXPLOITATION**, COMMUNÉMENT APPELÉ **COUVRE-FEU**, QUI INTERDIT TOUT TRAFIC COMMERCIAL ENTRE MINUIT ET 05H00 DU MATIN. POUR PLUS D'INFORMATION <http://www.aeroportbeauvais.com/enviro.php?lang=fr>
- L'**EMPORT MOYEN** INDIQUE LE NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS DANS CHAQUE AVION. L'EMPORT MOYEN À BEAUVAIS EST LE DOUBLE DE CELUI DES AUTRES AÉROPORTS RÉGIONAUX, CE QUI ENGENDRE DEUX FOIS MOINS DE MOUVEMENTS POUR AUTANT DE PASSAGERS TRANSPORTÉS, DONC DEUX FOIS MOINS DE NUISANCES ET DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE.
- LE TRAFIC DE L'AVIATION GÉNÉRALE CORRESPOND AUX MOUVEMENTS DITS « NON COMMERCIAUX » GÉNÉRÉS PAR LES PILOTES PRIVÉS ET AÉROCLUBS DE LOISIR.

NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS COMMERCIAUX	5092
NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS NON COMMERCIAUX	922
NOMBRE DE VIOLATIONS DE COUVRE-FEU	0
EMPORT MOYEN	159



LES TRAJECTOIRES D'AVION

→ À SAVOIR /

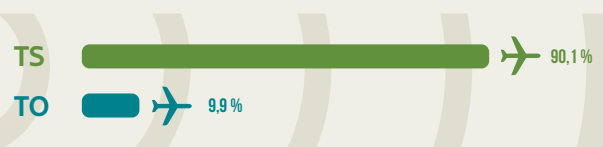
LES CONTRÔLEURS AÉRIENS ONT POUR MISSION PREMIÈRE D'ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA FLUIDITÉ DU TRAFIC, EN PRENANT EN COMPTE SI POSSIBLE LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES COMME LES NUISANCES SONORES. LES TRAJECTOIRES STANDARDS CORRESPONDENT AUX TRAJECTOIRES ÉLABORÉES EN CONCERTATION AVEC LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT QUI GÈNENT LE MOINS DE RIVERAINS POSSIBLE. EN CAS DE NÉCESSITÉ POUR LA SÉCURITÉ DU TRAFIC (MÉTÉO, ENCOMBREMENT DE L'ESPACE AÉRIEN...), LES CONTRÔLEURS INDIQUENT AUX PILOTES DE SUIVRE DES PROCÉDURES PLUS DIRECTES.

LES TRAJECTOIRES OMNIDIRECTIONNELLES SONT JUSTIFIÉES PAR DES CONTRAINTES PARTICULIÈRES DE SÉCURITÉ QUI NE PERMETTENT PAS L'UTILISATION DES TRAJECTOIRES STANDARDS. ELLES SONT PRÉVUES ET AUTORISÉES PAR LA DGAC.

Les trajectoires standards sont mises en place par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), après avis de la Commission Consultative de l'Environnement.

Les trajectoires établies sont suivies à l'aide des tracés géographiques illustrés en page 3. Nous distinguons les trajectoires standards (TS), et les trajectoires omnidirectionnelles (TO).

→ LE RESPECT DES TRAJECTOIRES STANDARDS



LÉGENDE /

TS / Trajectoires standards

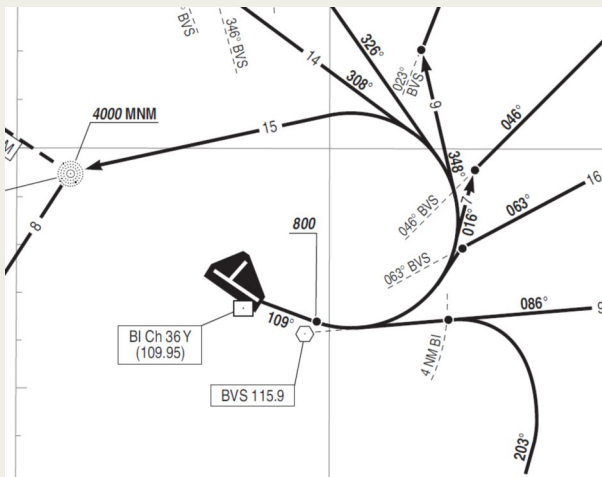
TO / Trajectoires omnidirectionnelles

→ RÉPARTITION DES TRAJECTOIRES UTILISÉES

→ À SAVOIR /

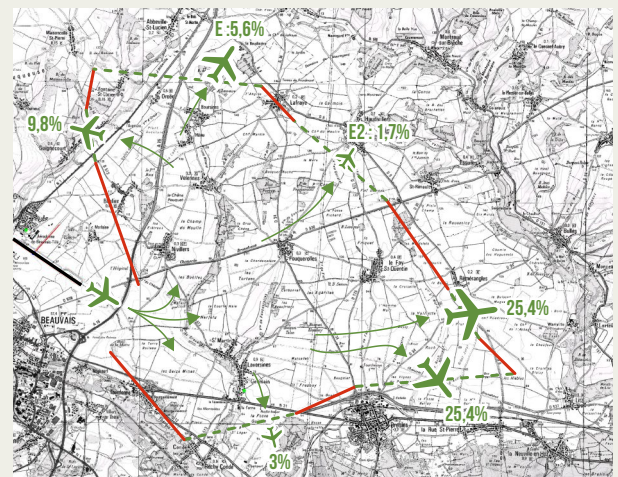
CCE / LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT EST COMPOSÉE DE TROIS COLLÈGES : LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS (RÉFLEXION-ACTION, ACNAT, ADERA, ROSO), LES PROFESSIONS AÉRONAUTIQUES (REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DE LA PLATEFORME, SAGÉB, AÉROCLUBS ET COMPAGNIES AÉRIENNES), ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS, CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OISE, CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE, ET COMMUNES HORS CAB CONCERNÉES PAR LE PEB). LA CCE EST PRÉSIDÉE PAR LE PRÉFET.

Les trajectoires établies font l'objet d'une publication d'information aéronautique (AIP) sous forme de cartes à destination des professionnels et des pilotes. Les trajectoires standards sont suivies à l'aide des tracés géographiques suivants :

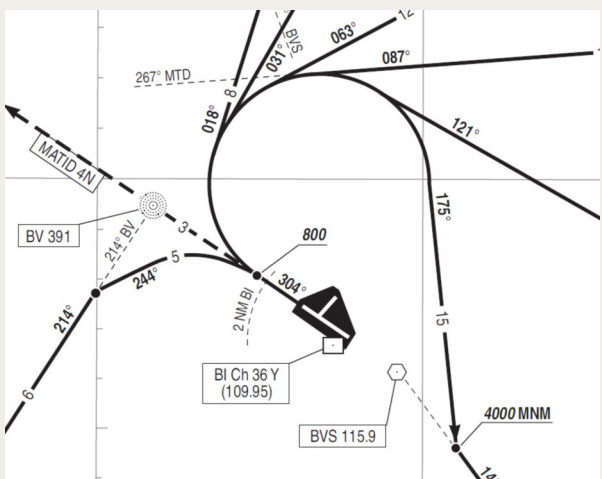


→ PROCÉDURES DE DÉPARTS STANDARDS EN PISTE 12 (AIP)

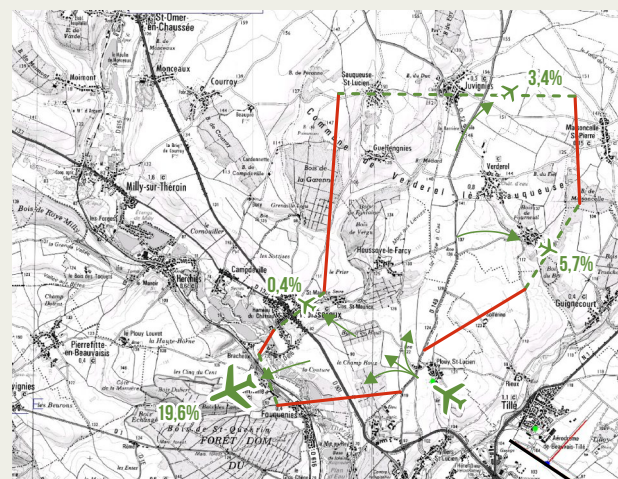
LÉGENDE / - - - - - Portes de sortie des trajectoires normales (standards + axiales)
 ———— Porte franchies par les trajectoires exceptionnelles



→ SUIVI DES TRAJECTOIRES DE DÉPART EN PISTE 12



→ PROCÉDURES DE DÉPARTS STANDARDS EN PISTE 30 (AIP)



→ SUIVI DES TRAJECTOIRES DE DÉPART EN PISTE 30

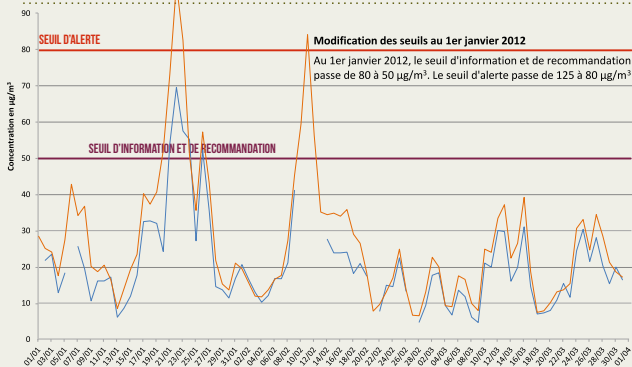
✈ 90% DU TRAFIC UTILISE LES TRAJECTOIRES STANDARDS

✈ LA MISE EN PLACE DE TRAJECTOIRES STANDARDS FIN AOÛT 2008 ET DÉBUT JUILLET 2009 A RÉDUIT DE PRÈS DE 90% LES SURVOLS DE TROISSEREUX ET LAVERSINES AU DÉCOLLAGE.

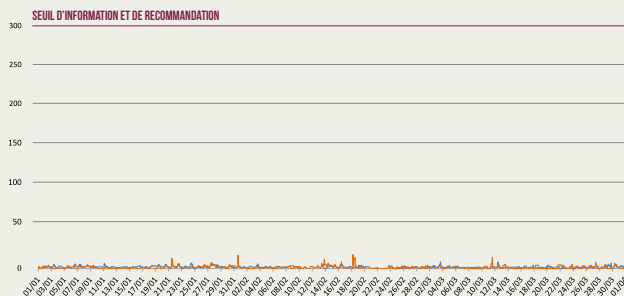


LA QUALITÉ DE L'AIR

1 → ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS MOYENNES GLISSANTES SUR 24H EN PARTICULES : PM10 *



3 → ÉVOLUTION HORAIRE DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE DE SOUFRE : SO2 *



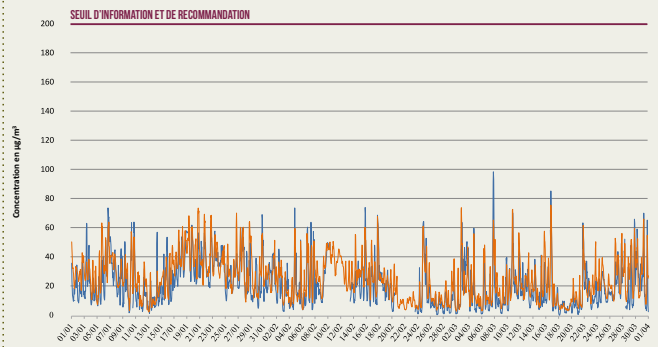
LÉGENDE /

- Aéroport de Paris-Beauvais
- Moyenne des stations périurbaines picardes * (* : Rieux / Agglomération Creilloise)

→ LES RÉSULTATS QUOTIDIENS DU SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR SONT DISPONIBLES À CETTE ADRESSE : www.aeroportbeauvais.com/atmo.php (* : MESURES DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2016)

En Août 2010, la SAGEB a pris l'initiative d'installer une station de mesure de la qualité de l'air, sous les vents dominants, au plus proche des premières habitations voisines de la plateforme. Cette implantation tient compte de l'impact du trafic aérien et routier de desserte de la plate-forme. Plusieurs molécules sont étudiées 24h/24 : particules en suspension, dioxyde d'azote et dioxyde de soufre, conformément à la loi sur l'air.

2 → ÉVOLUTION HORAIRE DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE D'AZOTE : NO2 *



→ à savoir /

Pm10 : Particules en suspension / LES PARTICULES EN SUSPENSION PROVIENNENT MAJORITAIREMENT DE LA COMBUSTION DES MATIÈRES FOSSILES, DU TRANSPORT AUTOMOBILE ET DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DIVERSES. LEUR TAILLE ET LEUR COMPOSITION SONT VARIABLES. SELON LEUR TAILLE, ELLES PÉNÈTRENT PLUS OU MOINS PROFONDÉMENT DANS L'ARBRE PULMONAIRE. LES PLUS FINES PEUVENT IRRITER ET ALTÉRER LA FONCTION RESPIRATOIRE. CERTAINES SONT MUTAGÈNES ET CANCÉRIGÈNES.

No2 : le dioxyde d'azote / LES OXYDES D'AZOTES SONT ÉMIS LORS DE PHÉNOMÈNES DE COMBUSTION ET LE NO2 EST ISSU DE L'OXYDATION DE NO. LES SOURCES PRINCIPALES SONT LES TRANSPORTS (50%), L'INDUSTRIE (20%), L'AGRICULTURE (16%) ET LA TRANSFORMATION D'ÉNERGIE (10%). LE NO2 EST UN GAZ IRRITANT POUR LES BRONCHES, CHEZ LES ASTHMATIQUES IL AUGMENTE LA FRÉQUENCE ET LA GRAVITÉ DES CRSES.

SO2 : le dioxyde de soufre / IL EST ÉMIS LORS DE LA COMBUSTION DES MATIÈRES FOSSILES (CHARBON, FIOUL). LES SOURCES PRINCIPALES SONT LES INSTALLATIONS DE COMBUSTION (INDUSTRIELLES, COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES) ET LES CENTRALES THERMIQUES. LE SO2 EST UN IRRITANT POUR LES VOIES



LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES SOLS

L'aéroport de Paris-Beauvais est soumis à la Loi sur l'Eau en raison des grandes étendues imperméabilisées par ses infrastructures. A ce titre, la SAGEB a mis en place des aménagements de gestion des eaux pluviales (séparateurs d'hydrocarbures, bassins d'infiltrations...) qu'elle contrôle, entretient et dont elle s'assure régulièrement de leur efficacité.

Un bureau d'études indépendant effectue périodiquement des analyses de la qualité des eaux pluviales et souterraines de l'aéroport conformément à l'Arrêté préfectoral du 20/10/2008* modifié par celui du 08/12/2009*. Ces prélèvements mettent en évidence que l'aéroport de Paris-Beauvais n'est pas à l'origine d'impact majeur sur la qualité de la nappe phréatique.

* (Arrêtés préfectoraux [page 2 dans année 2008 et page 1 dans année 2009] www.oise.pref.gouv.fr/sections/decisions_et_actions/environnement/Loi_sur_l'eau)

→ À SAVOIR /

DEUX PIÉZOMÈTRES ONT ÉTÉ INSTALLÉS AFIN DE PRÉLEVER L'EAU SOUTERRAINE POUR COMPARER LA QUALITÉ DE LA NAPPE PHRÉATIQUE EN AMONT ET EN AVAL DE LA PLATEFORME.

→ RÉSULTAT DES ANALYSES D'EAUX PLUVIALES D'OCTOBRE 2016

MATIÈRES EN SUSPENSION	UNITÉ	VALEUR LIMITE REE: NATIONALE ¹	ZONE D'ARRÊT AU TERMINAL 1	EAUX PLUVIALES P1	EAUX PLUVIALES P3
MATIÈRES EN SUSPENSION	mg/L	100	7,5	8,8	7,4
DCO	mg/L	300	<30	32	<30
DBO5	mg/L	100	<3	<3	<3
POTASSIUM	mg/L	-	N.A. ²	N.A. ²	N.A. ²
ALUMINIUM	mg/L	5	0,225	0,056	0,156
CADMIUM	mg/L	-	N.A. ²	N.A. ²	N.A. ²
CUIVRE	mg/L	0,5	N.A. ²	N.A. ²	N.A. ²
HYDROCARBURES TOTAUX	mg/L	10	<0,1	<0,1	<0,1
NICKEL	mg/L	0,5	N.A. ²	N.A. ²	N.A. ²
PLOMB	mg/L	0,5	N.A. ²	N.A. ²	N.A. ²
TITANE	µg/L	-	N.A. ²	N.A. ²	N.A. ²
ZINC	mg/L	0,2	0,014	0,009	0,011
MERCURE	µg/L	-	N.A. ²	N.A. ²	N.A. ²

1 Valeurs limites indicatives issues de l'article 32 de l'arrêté du 2 février 1998 relatif aux eaux pluviales rejetées au milieu naturel

2 Non analysé : notre arrêté préfectoral ne prévoit pas la recherche de ces métaux dans ces eaux pluviales qui ne sont pas susceptibles d'être contaminées par des polluants étroitement liés aux avions.



LES TRANSPORTS COLLECTIFS

L'accès à l'aéroport par les transports en commun est une priorité pour la SAGEB, qui exploite la ligne régulière Aéroport – Paris Porte Maillot utilisée par un passager aérien sur deux.

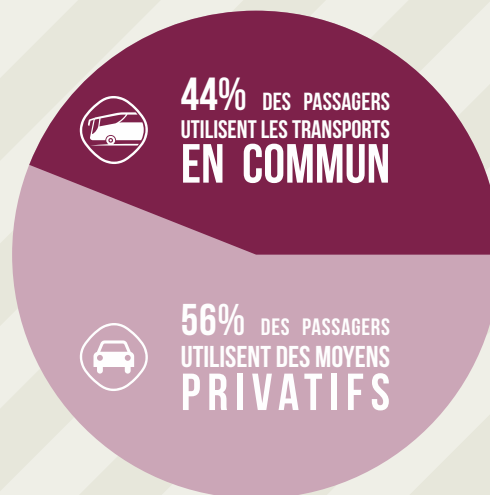
Les passagers de l'aéroport peuvent rejoindre le centre ville et la gare SNCF de Beauvais grâce aux bus Corolis. De plus, afin de renforcer la ligne 12 Mairie – Gare – Aéroport, quatre nouvelles rotations ont été ajoutées en janvier 2011. La ligne est complétée en soirée et en matinée par la « navette aéroport » qui dessert les zones hôtelières.

La ligne express par autoroute Beauvais – Amiens effectue son unique arrêt intermédiaire à l'aéroport six fois par jour et met la capitale picarde à 45 minutes de la plate-forme.

En 2010, SuperShuttle a lancé un service de transport partagé en porte à porte entre l'aéroport et la petite couronne parisienne.



→ LES CHIFFRES



42% des passagers aériens utilisent la navette Paris-Beauvais
2% des passagers aériens utilisent les autres lignes de transports en commun



→ TOUTS LES MOYENS D'ACCÈS À L'AÉROPORT PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LE COVOITURAGE SONT DISPONIBLES SUR : www.oise-mobilite.fr



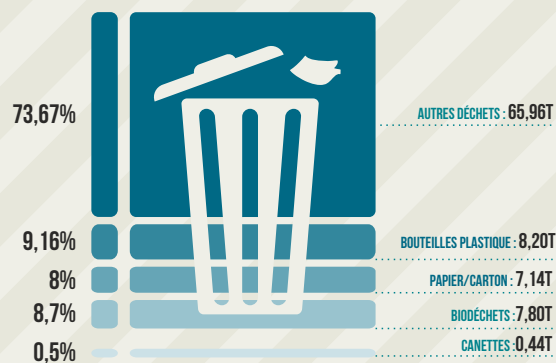
LE TRI DES DÉCHETS

L'aéroport a généralisé le tri sélectif sur l'ensemble de la plateforme et possède sa propre déchetterie. Les bouteilles plastiques et les canettes sont collectées dans les poubelles publiques, le papier et le carton dans les bureaux et les commerces, et sur l'ensemble de la plateforme, tous les déchets spéciaux ou dangereux recensés sont mis de côté : aérosols, piles, luminaires, huiles usagées, déchets d'équipements électriques et électroniques, batteries, emballages et matériaux souillés, liquide de refroidissement, mais également les déchets verts, les palettes, etc.

→ À SAVOIR /

AVANT-GARDISTE / BEAUVAIS EST DEvenu EN MAI 2009 LE SEUL AÉROPORT FRANÇAIS OÙ LES PASSAGERS PEUVENT TRIER LEURS DÉCHETS.

→ RÉPARTITION DES DÉCHETS VALORISÉS AU PREMIER TRIMESTRE 2017



→ TYPE DE VALORISATION DES DÉCHETS AU TROISIÈME TRIMESTRE 2016 (EN %)



→ À SAVOIR /

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES COLLECTÉS À L'AÉROPORT SONT TRAITÉS EN VALORISATION ÉNERGÉTIQUE. L'ÉNERGIE AINSI PRODUITE EN 2010 CORRESPOND À LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE D'UN VILLAGE DE 500 HABITANTS PENDANT UN AN, SOIT ENVIRON 800 MWH.

BILAN DE LA QUALITÉ DE L'AIR 2016

ATMO PICARDIE, renommée ATMO HAUTS-DE-FRANCE depuis la création de nos nouvelles régions administratives, a implanté en 2010, sous les vents dominants, une station de surveillance de la qualité de l'air. Cette station se trouve sur la commune de Tillé, à proximité de la zone aéroportuaire, des premières habitations de la commune et à quelques centaines de mètres de notre Dépose-Minute et de la RD 203.

Depuis 2010, cette station relève en continu les concentrations en dioxydes d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂) et les particules de diamètre inférieur à 10 µm (PM₁₀). L'objectif majeur de ces relevés est d'informer les populations locales, d'être avisés des pics de pollution prolongés et aussi de prévenir et d'agir en fonction de ces pics.

Comme chaque année, l'Observatoire de l'Air a publié les résultats et l'analyse des mesures de l'année précédente pour notre plateforme. En 2016, les concentrations en dioxyde de soufre sont faibles et celles en dioxyde d'azote sont équivalentes à celles des autres stations de la région. Quatre épisodes de pollution aux particules PM₁₀ ont été observés, durant lesquels la station de l'aéroport était concernée (6 jours). Cependant, ces dépassements ont été constatés à plus grande échelle et ne sont pas directement imputables à l'activité de l'aéroport.

Comme le mentionne ATMO HAUTS-DE-FRANCE : « L'impact de l'aéroport de Beauvais – Tillé, sur la qualité

de l'air, n'est pas significatif puisque les mesures sont équivalentes à celles mesurées habituellement sur les stations de fond de la zone d'étude. Le nombre de dépassements des seuils réglementaires pour les particules reste le moins important, en comparaison des autres sites de mesures, comme observé en 2015 »

Les avions en eux-mêmes ont un impact faible sur la qualité de l'air à l'échelle locale. La pollution provenant des avions se disperse rapidement dans l'atmosphère avec une contribution très faible localement de manière générale, et une fois qu'ils ont atteints 500 à 600 ft (150 à 180 m), cette dernière devient négligeable.

L'aéroport Paris-Beauvais est pleinement engagé pour combattre la pollution de l'air et travaille de concert avec toutes les parties prenantes afin de limiter son empreinte environnementale. C'est dans ce cadre que la SAGEB a quantifié précisément toutes les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques générés par son activité afin de définir au mieux les actions qu'elle pourrait mettre en place au niveau local et en étroite collaboration avec les autres aéroports de France métropolitaine.

Pour en savoir plus sur la qualité de l'air près de l'aéroport Paris-Beauvais, rendez-vous sur le nouveau site d'ATMO HAUTS-DE-FRANCE :

www.atmo-hdf.fr



DEPUIS 2003, DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, L'AÉROPORT DE PARIS-BEAUVAIS MET À LA DISPOSITION DES RIVERAINS UN NUMÉRO VERT 0800 800 860 (APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE). DEPUIS CETTE DATE, LES RIVERAINS ONT AINSI LA POSSIBILITÉ DE FAIRE CONNAÎTRE À LA SAGEB LA GÊNE RESSENTIE DU FAIT DE L'ACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE.

À l'aéroport de Paris-Beauvais, Le service **Qualité Sûreté Sécurité Environnement (QSSE)** de la SAGEB est notamment en charge :

- de la démarche de management environnemental et la certification ISO 14001,
- de la gestion du cycle de l'eau et de la mise en conformité Loi sur l'Eau de la plateforme,
- de l'optimisation et de la diminution des consommations énergétiques,
- du développement des accès à l'aéroport en transport collectif ou partagé,
- du tri sélectif et de la gestion des déchets de la plate-forme,
- de la prévention des nuisances sonores et des relations avec les riverains,
- du suivi de la qualité de l'air sur la plateforme,
- de la qualité de service sur la plateforme et la ligne régulière Paris <> Beauvais avec la certification Nf235,
- de la prévention, l'hygiène et la sécurité au travail,
- du Système de Gestion de la Sécurité aéroportuaire (SGS).
- de la certification de sécurité aéroportuaire
- du service clients
- de l'application de l'ensemble des mesures de sûreté règlementaires

SAGEB – Aéroport de Paris-Beauvais : entreprise certifiée ISO 14001



Pour vos questions sur les trajectoires et le bruit des avions

- appelez le **0800 800 860** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- ou par mail : numero.vert@aeroportbeauvais.com

Posez toutes vos questions concernant le programme environnemental de l'Aéroport de Paris-Beauvais

- par mail : service.environnement@aeroportbeauvais.com
- ou par courrier : Service Qualité Sûreté Sécurité Environnement / SAGEB / Aéroport de Paris-Beauvais / 60000 Tillé